

REDUCIO
173 RUE DU MARÉCHAL FOCH
LINGOLSHEIM, BAS-RHIN, 67380
FR

Païement dû à Amazon sous 30 jours

Vendu par AERZETIX EOOD
TVA FR25820429173

Date de la facture/Date de la livraison	19 mars 2024
Numéro de la facture	INV-FR-134979601-2024-49392
Termes de paiement	Net 30
Numéro de compte	A15SNG5Z766BJ2
Total à payer	19,25 €

Veuillez contacter le Service Client en visitant le lien suivant: www.amazon.fr/contact-us

Adresse commerciale

REDUCIO
Immeuble Espalys RDC, 5 rue du Talus
Illkirch-Graffenstaden, Bas-Rhin, 67400
FR
TVA FR90750635690

Adresse de livraison

Frédéric MAS
1, Rue Charles de Coulomb, SYNERLAB
DEVELOPPEMENT
Orleans, 45100
FR

Vendu par

AERZETIX EOOD
UL. ATANAS DIMITROV 34
Nova Zagora, 8900
BG
TVA FR25820429173

Informations de la commande

Date de la commande	19 mars 2024	Numéro de commande client	BC-205029
Numéro de la commande	171-8961853-9097922		
Commandé par	REDUCIO		

Informations de paiement

Nom de la banque	Deutsche Bank (FR)
Adresse de la banque	6-8 BISHOPSGATE, LONDON, EC2P2 GB
Nom du compte	Amazon Payments Europe S.C.A
IBAN	GB04 DEUT 4050 8122 6602 12
BIC/SWIFT	DEUTGB2LXXX

Numéro de référence INV-FR-134979601-2024-49392

Merci d'inclure TOUS les numéros des factures/références Amazon payées dans votre avis de paiement

- ou -

D'envoyer toutes les informations relatives à votre paiement (numéros des factures, montant total et date du paiement) par email à ar-fr-businessinvoicing@amazon.fr

Détails de la facture

Description	Qté	Prix Unitaire HT	Taux TVA	Prix Unitaire TTC	Total TTC
AERZETIX - C48395 - Lot de 100 Vis autoperceuse tête cylindrique Ø4.2x25mm à empreinte carrée - vis à tôle autoperceuse - DIN 7504N - en acier zingué Information indisponible sur les pièces détachées ASIN: B0932TJ8P4	1	19,25 €	0 % ⁽¹⁾	19,25 €	19,25 €
Livraison		0,00 €		0,00 €	0,00 €

Montant dû19,25 €

Paiement dû à Amazon sous 30 jours

Taux TVA	Total HT	TVA
0 %	19,25 €	0,00 €
Total	19,25 €	0,00 €

Veuillez vous référer à la première page pour les informations de paiement

(1) Autoliquidation - Article 194 Directive 2006/112/EC

Mentions obligatoires : Escompte pour paiement anticipé : néant. En cas de paiement de retard, le taux d'intérêt des pénalités applicable est égal à 1,5 % par mois. Une indemnité forfaitaire de 40 euros est aussi applicable au titre des frais de recouvrement.